

Commune d'Aixe-sur-Vienne

Arrêté du Maire

N°18/2026

Objet : Nomination des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale

Le Maire de la Commune d'AIXE-SUR-VIENNE,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu les articles R.123-11, R.123-12 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu la délibération du Conseil Municipal n°2026/33 du 21 mars 2026 fixant à 12 le nombre d'administrateurs du CCAS, 6 membres élus et 6 membres nommés,
Vu l'affichage en Mairie en date du 23 mars 2026,
Vu les propositions faites par l'UDAF, les associations de retraités et personnes âgées, les associations de personnes handicapées et les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,

ARRÊTE :

Article unique:

Les membres nommés au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale d'Aixe-sur-Vienne sont désignés ainsi qu'il suit :

- **Madame Christine TREILLARD**
 - Club de Loisirs Aixois
- **Monsieur Jean DANIEL**
 - Union Départementale des Associations Familiales
- **Monsieur Thierry LHERITIER**
 - Secours Populaire Français
- **Monsieur LEMASSON Alain**
 - Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
- **Monsieur ELCHINGER Eric**
 - Association pour la Promotion Sociale des Aveugles et autres Handicapés
- **Monsieur DUPIN DE BEYSSAT Bruno**
 - Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés

A Aixe-sur-Vienne, le 08/04/2026

Le Maire,

René ARNAUD.

